

Déclaration

95/45

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE
L'HONORABLE RAYMOND CHAN,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT (ASIE-PACIFIQUE),
À LA CONFÉRENCE « COMDEF 95 »

VANCOUVER (Colombie-Britannique)
Le 8 août 1995



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

Je suis très heureux d'avoir l'occasion de vous parler aujourd'hui, afin de vous expliquer quel est mon rôle à titre de secrétaire d'État (Asie-Pacifique) et de discuter des façons dont nous pourrions coopérer pour développer nos relations avec les pays de la région Asie-Pacifique.

Tout d'abord, mon rôle, comme secrétaire d'État (Asie-Pacifique), est de conseiller le ministre des Affaires étrangères sur les questions concernant cette région. Je coopère par ailleurs étroitement avec le ministre du Commerce international, afin de contribuer aux efforts de notre gouvernement pour ouvrir les marchés asiatiques aux entreprises canadiennes. Mes responsabilités, par conséquent, portent à la fois sur des questions géographiques et sur des dossiers sectoriels comme les affaires politiques et économiques de même que l'aide au développement social.

Plus tôt cette année, notre gouvernement a publié son énoncé de politique étrangère, intitulé *Le Canada dans le monde*. Nous y exposons nos objectifs clés : premièrement, la promotion de la prospérité et de l'emploi; deuxièmement, la protection de notre sécurité; et, troisièmement, la promotion de nos valeurs et de notre culture. Nous avons à régler dans l'Asie-Pacifique des questions qui touchent à ces trois principes, lesquels sont souvent étroitement reliés entre eux. Certains ont l'impression qu'un objectif est privilégié aux dépens des autres, mais il me semble que nous les poursuivons de manière harmonieuse. Sans les facteurs de base que sont la bonne gestion des affaires publiques, la primauté du droit et les droits de la personne, il n'y aurait aucune stabilité à long terme dans un pays et à plus forte raison dans la région. Je voudrais aujourd'hui parler plus particulièrement des aspects de notre relation qui ont trait à la sécurité.

La région Asie-Pacifique est probablement celle qui a connu les changements les plus dramatiques depuis la Seconde Guerre mondiale. Bien sûr, certains de ces événements ont fait les manchettes - révolutions, coups d'État, insurrections et guerres civiles - mais d'autres ont été des processus évolutifs politiques, d'une importance considérable malgré leur caractère pacifique, comme la décolonisation et les réformes constitutionnelles. Et ce qui est encore plus significatif, c'est la croissance économique stable que connaissent presque tous les pays de la région, spécialement en Asie du Nord et dans le Sud-Est asiatique. En fait, on a pu observer dans une grande partie de l'Asie-Pacifique, durant les années 1980, des taux de croissance près de deux fois plus élevés que dans le reste du monde. La part du revenu mondial qui revient à l'Asie pourrait ainsi passer de 24 p. 100 en 1989 à 35 p. 100 en 2010 et à plus de 50 p. 100 en 2040.

Par conséquent, bien qu'on ne puisse pas dire que les menaces à la sécurité en Asie-Pacifique soient plus sérieuses maintenant

qu'à l'époque de la guerre froide, le Canada a dans la région des intérêts beaucoup plus vastes qu'auparavant.

La région fait maintenant preuve de dynamisme, mais la conjoncture demeure incertaine. Nul ne peut prédire l'effet qu'aura la succession des générations dans certains pays de l'Asie-Pacifique ou pénétrer les desseins de ceux qui vont définir les politiques en Chine. On ne peut pas prédire avec certitude ce qui arrivera en Corée du Sud et en Corée du Nord, dans les détroits de Chine, dans la mer de Chine méridionale, au Cachemire. En fait, on ne peut pas prédire de façon certaine que des tensions ne se manifesteront pas là où actuellement elles sont latentes ou inexistantes.

Nous sommes convaincus, cependant, qu'il faut profiter de la stabilité relative que connaît actuellement la région pour mettre en place des structures qui nous aideront à prévenir les conflits futurs et à faire face aux tensions pouvant éventuellement se manifester.

Depuis ma nomination au poste de secrétaire d'État (Asie-Pacifique), je me suis rendu dans presque tous les pays de la région; je suis allé dans tous les États membres de l'ASEAN [Association des nations de l'Asie du Sud-Est], de la Chine à la Nouvelle-Zélande et de la Corée au Pakistan. Au total, j'ai visité près de 25 des pays qui figurent dans mon portefeuille. D'après ces multiples visites, il est évident que le rôle du Canada dans l'Asie-Pacifique n'est pas toujours bien compris. Pourtant, comme j'espère vous le montrer, notre passé, notre présent et notre futur sont ancrés dans la région.

Le Canada a fait de grands sacrifices, à Hong Kong et ailleurs, au cours de la Seconde Guerre mondiale. À l'autre extrémité de l'Asie, nous participons aux activités de maintien de la paix au Cachemire depuis 1948, et nous offrons notre collaboration chaque fois qu'un effort est tenté pour trouver des solutions au conflit actuel à Sri Lanka.

Durant la guerre de Corée, le Canada a fourni l'un des plus gros contingents de l'ONU et subi de nombreuses pertes. Nous avons siégé aux commissions de contrôle en Indochine et au Viet-Nam, et nous avons participé aux opérations de l'ONU en Afghanistan et au Cambodge. Nous sommes d'ailleurs encore actifs au Cambodge, où nous formons des démineurs.

Le Canada a été l'un des instigateurs de la création du Forum régional de l'ASEAN, seul forum de sécurité visant l'ensemble de la région Asie-Pacifique. Dans ce contexte régional, le Canada a pris l'initiative de tenir au Brunéi un séminaire sur le maintien de la paix, en mars, et coprésidera avec la Malaisie un séminaire de suivi d'ici quelques mois.

J'ai aussi le plaisir de vous signaler que les 19 ministres réunis au Brunéi le 1^{er} août pour le deuxième Forum régional et la Conférence post-ministérielle de l'ASEAN ont cru bon de souligner particulièrement la contribution du Canada aux ateliers sur la mer de Chine méridionale tenus en Indonésie à l'invitation de ce pays.

Outre les mécanismes gouvernementaux officiels comme le Forum régional et la Conférence post-ministérielle de l'ASEAN, on observe une activité constante et très encourageante à un niveau plus informel, entre des intervenants non gouvernementaux comme des universitaires et des fonctionnaires agissant à titre personnel. Ce dialogue se tient parallèlement au processus intergouvernemental officiel, qu'il stimule à l'occasion. Des Canadiens et des Canadiennes ont joué un rôle actif dans ce processus, en y appliquant leurs talents tant intellectuels qu'organisationnels.

À mesure qu'elles se développent et font la preuve de leur utilité, ces activités deviennent plus focalisées, et il existe maintenant une organisation-cadre non gouvernementale qui tente de rassembler toutes les activités régionales : le CSCAP, Council on Security Co-operation in Asia Pacific. Les membres du CSCAP comprennent des instituts d'affaires internationales et de sécurité de 10 pays. Le comité canadien du CSCAP a récemment coparrainé avec le Japon (à Tokyo) un séminaire fort productif sur les cadres de la stabilité dans la péninsule coréenne.

Nous encourageons par ailleurs activement la communauté canadienne à jouer un plus grand rôle à l'égard de la sécurité dans l'Asie-Pacifique. C'est ce qui a mené à la création d'une organisation de spécialistes canadiens de toutes les régions du pays, le Canadian Consortium on Asia-Pacific Security, qui compte maintenant plus de 150 membres, surtout des universitaires et des hauts fonctionnaires.

Dans l'Asie-Pacifique, le Canada oeuvre pour la mise en place d'un cadre de sécurité coopératif qui soit adapté aux besoins et aux réalités de la région. Nous cherchons également à placer cette même région - notre région - en meilleure position pour contribuer de façon significative à la réalisation de la sécurité mondiale. Cela implique le recours à des moyens fort divers, bilatéraux et multilatéraux, et l'établissement de relations diversifiées. Certaines de ces relations se nouent entre gens d'affaires et militaires, entre diplomates et universitaires, et entre artistes et étudiants. Il ne peut y avoir aucune vraie sécurité si la faim, la pauvreté, l'injustice sociale et la dégradation environnementale ont cours. C'est pourquoi nos programmes d'aide au développement vont demeurer un instrument important pour soutenir les intérêts du Canada en politique étrangère, tout en reflétant nos préoccupations humanitaires pour la région.

Notre commerce avec l'Asie continue à croître, et nous y rencontrons fréquemment des conditions politiques différentes de celles dont nous jouissons au Canada. Nous respectons les traditions et les cultures consacrées par le temps, mais ne saurions pour autant détourner les yeux des violations des libertés fondamentales universellement reconnues. Notre gouvernement exprime donc ses préoccupations à cet égard à ses partenaires asiatiques, et va continuer à le faire.

Je dois souligner, cependant, que commerce et droits de la personne vont de pair. En fait, le commerce est lui-même un facteur propice au respect des droits de la personne. En effet, le commerce profite au Canada en créant des emplois, ce qui est une priorité du gouvernement, mais il favorise aussi les réformes économiques, sociales et, inévitablement, politiques dans des pays comme la Chine. Nous croyons qu'une Chine ouverte sur le monde ne peut qu'être bonne pour ses habitants, aux points de vue économique et politique, et faire avancer la cause du respect des droits de la personne.

Les gouvernements qui ouvrent leurs portes au commerce international sont plus sensibles aux opinions et aux réactions des autres. Une plus grande liberté économique encourage l'épanouissement de la liberté politique. Les contacts personnels, dans le commerce quotidien, peuvent être des instruments de changement. Notre gouvernement, par conséquent, encourage les entreprises canadiennes à développer leurs activités sur les marchés mondiaux. À notre avis, la communication est un meilleur catalyseur que l'isolement, et le résultat final est une Asie plus sûre, et un monde plus sûr.

Les réalités canadiennes ont aussi changé sous l'effet de nos relations avec l'Asie-Pacifique. Par exemple, l'Asie nous fournit maintenant plus de 50 p. 100 de nos immigrants. Cinq pour cent de notre population est d'origine asiatique. Le chinois est la troisième langue parlée au Canada, et 50 000 citoyens canadiens vivent à Hong Kong.

Le Parlement canadien compte plusieurs députés, dont je suis, qui sont nés en Asie.

Malgré le haut niveau de l'engagement canadien actuel dans l'Asie-Pacifique, le Livre blanc sur la défense, l'Examen de la politique étrangère effectué par le Parlement et la réponse de notre ministère à cet examen ont tous fait ressortir la nécessité d'intensifier la visibilité et l'activité canadiennes dans la région. Vous pourrez remarquer que la Marine prend cette recommandation très au sérieux, et est en train d'équilibrer sa présence sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique.

Un fructueux voyage effectué récemment par deux frégates canadiennes ultramodernes dans le Sud-Est asiatique et le

Pacifique Sud témoigne d'une volonté bien arrêtée de coopérer davantage avec nos amis des deux côtés du Pacifique. On reconnaît ainsi que le Canada a des intérêts vitaux dans la sécurité de l'Asie-Pacifique; certains ont une portée mondiale et d'autres, régionale.

Je mentionnerai, parmi ces intérêts, ceux qui concernent la non-prolifération nucléaire, la lutte contre la propagation des armes de destruction massive, les menaces classiques à la paix, les dangers écologiques, les mouvements massifs et soudains de populations et la criminalité internationale.

En terminant, le Canada, riverain à la fois de l'Atlantique et du Pacifique, a la possibilité d'étendre son action dans les deux directions. Je crois que le temps est venu pour nous de réaliser tout notre potentiel comme partenaire des changements dynamiques qui se produisent dans la région Asie-Pacifique et, comme je l'ai expliqué aujourd'hui, je pense que nous sommes en bonne voie d'y parvenir.

Merci.